



SYNDICAT DES HOSPITALIERS de DREUX

TEL : 02 - 37 - 51 - 52 - 60

MAIL : syndicat-cgt@ch-dreux.fr



LE PERSONNEL DES URGENCES A OBTENU SATISFACTION !!!



Après **6 jours de tension extrême** les agents des urgences ont trouvé un accord permettant un fonctionnement normal des urgences dans les prochains jours.

La CGT, seul acteur syndical dans les **négociations** avec la direction a permis **une sortie de crise**.

La **détermination des agents** et le contexte national du mal être des personnels des urgences a contraint la direction à reconsidérer ses positions et à **privilégier la qualité de prise en charge des patients** aux dépens de l'aspect financier.



Les revendications du personnel portaient sur **3 axes** :

- **LES EFFECTIFS, L'ORGANISATION ET LE MATERIEL !!!**

Ils ont obtenu :

- **6 créations de postes IDE / 1 création de poste IDEC**
- **1 réorganisation des horaires AS (revendication des AS)**
- **1 changement d'amplitude horaire pour les ASH (revendication des ASH) et renfort si besoin**
- **1 poste de brancardier de nuit supplémentaire**
- **Le matériel demandé inscrit sur le plan d'investissement 2022.**
- **Des groupes de travail sur les organisations vont être menés par la direction conjointement avec les services.**
- **Un calendrier de suivi demandé par la CGT est prévu pour réévaluer les dispositifs mis en place.**

La CGT s'est battue pour défendre les conditions de travail des agents dans un souci **d'amélioration du service public**.

Pour autant nous avons **conscience des difficultés rencontrées au quotidien par nos collègues soignants, techniciens et administratifs**. Sur l'ensemble des services de l'hôpital, **les conditions de travail se dégradent**.



Le combat continue, la bataille menée et remportée pour les urgences n'est que la partie visible de l'iceberg. **La santé des hôpitaux est au plus mal et celle de notre CH d'autant plus.**

Soyons déterminés ensemble pour sauver notre hôpital.



Les politiques successives de coupe budgétaire et l'obsession d'un équilibre financier imposé par les tutelles sont responsables de ce marasme.

Nous sommes un **service public** et l'hôpital se doit de répondre aux besoins de la population.

Adoptons la politique du « **quoi qu'il en coute** » pour apporter à notre population une offre de **soins de qualité**.

